



Solidarités Nouvelles
pour le Logement

Propriétaires, ensemble, agissons contre le mal-logement.



Avant

Vente ou location à prix
solidaire,

Donation temporaire
d'usufruit,

Mise à disposition d'un
logement,

Bail à réhabilitation,

Legs...



Après



Contactez-nous !

contact@snl-union.org - www.snl-union.org

Pourquoi confier son bien à Solidarités Nouvelles pour le Logement ?



Appartement réhabilité par SNL

En le confiant à l'association, vous sécurisez votre bien et permettez à des familles démunies d'accéder à des conditions de vie décentes afin de résoudre leurs difficultés liées au mal-logement (santé, insertion professionnelle, éducation des enfants). La stabilité retrouvée leur permettra d'accéder ensuite à un logement durable et autonome.

L'association propose 7 formules, alliant solidarités et avantages pour le propriétaire :

- Conclure **un bail à réhabilitation de longue durée** avec l'association, qui fera d'importants travaux pour rénover et valoriser votre logement, et le prendra totalement en charge pendant la durée du bail.
- **Mettre à disposition un logement** pour une période de 3 ans ou plus.
- **Louer son logement avec abandon total de loyer**, modalité fiscalement très intéressante.
- Faire à SNL **une donation temporaire d'usufruit du logement**, ouvrant droit à différents avantages fiscaux.
- **Vendre son bien à un prix de solidarité**, inférieur au marché.
- Louer son logement dans le cadre des **opérations Louez solidaire** ou **Solibail**.
- Faire **un legs** pour s'engager dans une solidarité durable.

Contactez-nous !

Vous souhaitez avoir plus de renseignements, proposer un logement à l'association ou connaître la formule la plus adaptée à votre situation ?

Nous sommes disponibles pour visiter ensemble votre logement et étudier la solution qui vous convient le mieux.

SNL Yvelnes
25 rue du Mal de Lattre de Tassigny
78150 LE CHESNAY
01 39 63 48 72 - snl-78@wanadoo.fr

